

COMPOSITION DU DOSSIER

- la fiche d'inscription dûment complétée et signée
- un certificat médical de non contre-indication à la **pratique de la natation en compétition de moins de 3 mois**
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les résidents échirollois.
- 2 enveloppes timbrées à votre adresse,
- le règlement sous forme de chèque bancaire à l'ordre du Nautic Club Echirolles ou chèques vacances.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

AUCUN REMBOURSEMENT DE L'ADHÉSION NE SERA POSSIBLE AU-DELÀ DU 25-10-09
Cotisation et licence/assurance (35 €) non remboursable
à déduire lors du remboursement de l'Adhésion

ANNULATION DES COURS

Pas de cours :

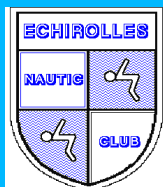
- les jours fériés : M 11/11, S 01/05, S 08/05, J 13/05, L 24/05
- du 20/12/2009 au 03/01/2010 inclus (vacances de Noël)
- du 05/04/2010 au 11/04/2010 inclus (vidange des bassins)

MODIFICATION la semaine du 29/03/10 au 04/04/10

STAGE pendant les vacances scolaires

Pendant les vacances scolaires de toussaint, février et pâques un stage d'entraînement est organisé tous les matins en principe de 10h à 12h au Stade Nautique d'Echirolles. Des activités annexes peuvent être proposées. L'organisation de ces stages est distribuée par l'éducateur.

Merci de vous tenir informé (affichage)
des fermetures du Stade Nautique
pour l'organisation de manifestations culturelles et sportives



Nautic Club Echirolles

Association Loi 1901

NATATION COMPETITION

GROUPES AvenirS / POUSSINS

(Affiliation à la Fédération Française de Natation)

SAISON 2009/2010



Vous pouvez aider notre association en lui faisant un don. Ce don peut être déductible de vos impôts. Renseignez-vous lors de votre inscription.

9, rue Fernand Pelloutier - 38130 Echirolles

☎ : 04 76 22 93 42 - Fax : 04 76 09 05 44 -

Email : ncechirolles@akeonet.com web : www.nautic-club-echirolles.com

GROUPE ET HORAIRES

SOUS RÉSERVE DE LA VALIDATION DE NOS CRÉNEAUX HORAIRES PAR LA MAIRIE D'ÉCHIROLLES EN SEPTEMBRE.

LE CHANGEMENT D'HORAIRE ET DE JOUR EVENTUEL À PARTIR DU 31 MAI (HORAIRE D'OUVERTURE DU S.N.E. 10H À 19H) VOUS SERA COMMUNIQUÉ AU MOIS DE MAI.

AVENIRS (nés en 2001 et après)

A1 Lundi et jeudi de 17h15 à 18h30

A2 Mercredi et samedi de 11h45 à 13h

A3 Mercredi et samedi de 13h à 14h

+ 5 semaines de stage pendant les vacances scolaires

POUSSINS (nés en 1999/2000)

P1 Lundi de 18h30 à 20h, mercredi de 18h30 à 20h et vendredi de 18h15 à 20h

P2 Mardi de 18h15 à 20h et jeudi de 18h30 à 20h

P3 Mardi et vendredi de 18h15 à 20h

+ 5 semaines de stage pendant les vacances scolaires

TARIFS ET MODE DE PAIEMENT

	Echirollois	Non Echirollois
1 Activité	190 €	200 €
Activité Semestre	160 €	170 €
Activité Trimestre	125 €	135 €
Activité 2 ^{ème} personne*	160 €	170 €





Tarifs : dans l'activité sont inclus les 5 € de cotisation et les 30 € de licence ou assurance

*Le nombre de personnes affiliées au club s'entend par foyer fiscal (sur justificatif)







REGLES DU GROUPE COMPETITION

Tout adhérent qui s'inscrit dans une activité compétition s'engage à respecter les règles énoncées ci-dessous.







Participer à la vie du Club

-  Organisation, buvette, vente, divers (loto du Club, meetings, compétitions, récompenses...)
-  Observer un comportement en accord avec l'éthique et la morale sportive.
-  Respecter l'environnement dans lequel chacun évolue : équipements sportifs, transport, hôtel, restaurant.
Toute dégradation sera à la charge du licencié.
-  Porter les couleurs du Club lors des compétitions, stages d'entraînement, récompenses, présentations...

Participer aux séances d'entraînement suivant les objectifs individuels à travers le groupe d'entraînement

-  Accéder aux bassins uniquement sous la responsabilité des entraîneurs.
-  Assister à la première séance que lorsqu'il aura réglé le montant de sa cotisation et **satisfait à la visite médicale de non contre-indication aux activités aquatiques de compétition.**
-  Respecter les horaires d'entraînement de son groupe (l'heure d'entraînement est l'heure de début d'activité et non l'heure d'arrivée à la piscine).
-  Etre assidu aux séances d'entraînement et respecter les consignes des entraîneurs.
-  Consulter régulièrement les panneaux d'affichage sur le balcon de la piscine.
-  Prévenir le Club en cas d'absence.

Participer aux compétitions

-  Chaque licencié s'engage à participer à toutes les compétitions, pour lesquelles l'équipe technique du Nautic Club d'Echirolles l'aura sélectionné
-  Une participation financière sera demandée pour les compétitions, meeting, stages pour lesquels le club s'engage financièrement.
-  Respecter les horaires et lieux de rendez-vous donnés par les convocations.
-  Toute absence à une compétition devra être justifiée et ne sera admise que pour un motif exceptionnel (certificat médical obligatoire avant la compétition ou le lundi suivant la compétition).
-  Les amendes pour forfait non justifié (certificat médical) aux compétitions seront supportées par le licencié absent.
-  La licence F.F.N. peut être demandée par l'organisateur de la compétition. Vous devez pouvoir la présenter.

Un nageur engagé pour une compétition doit honorer celle-ci par un entraînement sérieux. Dans le cas contraire, cette participation peut être suspendue.

Le non respect de ces engagements fera l'objet d'une sanction définie par le bureau du NCE